

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 15 (1927)
Heft: 64-65

Artikel: L'ordinaire et l'extraordinaire
Autor: Lombard, Émile
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-380131>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ORDINAIRE ET L'EXTRAORDINAIRE ¹

Et si vous ne saluez que vos frères, que faites-vous d'extraordinaire?

MATTH. V, 47 (lire 43-48).

Dans la bouche de Jésus, la distinction de l'extraordinaire et de l'ordinaire intervient à propos de l'amour du prochain et des manifestations extérieures de cet amour. Pour bien comprendre la valeur du verbe *saluer*, que d'autres versions rendent moins bien par *accueillir*, il faut penser au caractère démonstratif des salutations orientales, par lesquelles on se souhaite mutuellement la bénédiction du ciel : paroles et gestes d'affection, de pieuse courtoisie, dont un vrai Juif n'était pas prodigue envers d'autres que les siens, membres de sa famille ou gens de son bord. Aux étrangers, aux Samaritains, il faisait froide mine, et non seulement à eux, mais de même à ceux d'entre ses compatriotes qu'il ne tenait pas pour des Juifs bon teint.

Les Pharisiens, qui étaient cependant à plus d'un égard ce que nous appellerions un parti populaire, n'avaient garde de fraterniser avec les mauvais ou douteux observateurs de la loi. Ils s'appelaient eux-mêmes, si l'on en croit la Mischna, d'un nom qui signifie « compagnons », « associés », « confrères ». Et l'on devine l'accent qu'ils y

(¹) Pages lues à la séance d'ouverture de la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne, le 28 octobre 1927. Deux notes ont été ajoutées et un développement, supprimé à la lecture, a été rétabli.

mettaient. Leur esprit d'exclusion justifiait bien le nom de *Perouschim*, « séparés », sous lequel ils sont connus dans l'histoire. Les scrupules de cet ombrageux et hautain formalisme ne faisaient d'ailleurs que renforcer et multiplier les effets du *noli me tangere* national né du sentiment de l'élection d'Israël. C'est pourquoi les Pharisiens étaient si écoutés du peuple et si bien vus de lui.

On chercherait en vain, dans la loi de Moïse, la seconde partie de ce précepte cité par Jésus : « Tu aimeras ton prochain *et tu haïras ton ennemi.* » Mais dans « ce qui a été dit aux anciens », il faut comprendre les gloses orales que la tradition ajoutait à la loi. Et il ne manque pas de passages dans l'Ancien Testament dont le ton d'implacable sévérité à l'égard des adversaires d'Israël paraissait autoriser cette façon de compléter par antithèse le commandement de l'amour du prochain. Il est d'ailleurs assez clair que l'animosité ethnique et religieuse n'est pas seule en cause ici. Quand il parle à ses auditeurs de leurs ennemis, de ceux qui les haïssent et leur font du mal, Notre Seigneur pense certainement aussi à des griefs d'ordre plus personnel.

Ainsi nous pouvons nous rendre compte de ce que signifie « ton prochain » dans le langage des compatriotes de Jésus. Ce n'est pas tout homme que tu rencontres et qui peut avoir besoin de toi, comme toi de lui, c'est quelqu'un de ta parenté, de ta confrérie — de ta nation, oui, en principe. Mais si un fils de Jacob te choque dans tes convictions théocratiques, ou encore s'il te blesse dans tes affections, te lèse dans tes intérêts, s'il a de sérieux torts envers toi, il est naturel qu'il prenne rang parmi ceux à qui tu ne dois ni salut, ni amour.

Jésus combat ce sentiment avec autant d'autorité que de finesse. Il parle à des gens élevés dans l'idée qu'ils sont du peuple élu et que rien n'est plus beau que d'en être, sinon de montrer le zèle docte et ardent pour la loi qui distingue l'élite de ce peuple. Lui aussi a une élite à

former. Mais ses méthodes ne sont pas les mêmes, parce que ses critères ne sont pas pareils. Sa justice n'est pas celle des scribes, des instituteurs pharisiens du judaïsme. Il discerne et dénonce de l'ordinaire, du commun, dans ce que font et permettent ces docteurs de perfection. Ne voyez-vous pas, dit-il à ses auditeurs, qu'en usant de bonté seulement envers ceux qui sont vôtres par la communauté du sang, de la religion, des intérêts, des mœurs, vous vous conformez à une coutume que ne laissent pas de suivre des gens méprisables à vos yeux ? En ce qui regarde ce précepte si important de l'amour du prochain — le second des deux en lesquels la loi se résume — vous ne vous élevez pas au-dessus de la masse des vulgaires pécheurs. « Si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense méritez-vous ? Les publicains n'en font-ils pas autant ? Et si vous ne saluez que vos frères, que faites-vous d'extraordinaire ? Les païens même n'en font-ils pas autant ? »

On le voit assez : la question de la salutation se présente comme une suite et un aspect de la question de l'amour du prochain. Le salut est ici le symbole de toute déférence, de toute aménité, de toute cordialité : main tendue du pardon ; prévenance du bon vouloir ; secourable zèle de la charité prête à faire son œuvre alors même qu'elle n'a pas à attendre de retour. Avec M. Loisy, qui dégagait fort heureusement le sens de notre texte dans son commentaire d'il y a vingt ans, nous dirons donc que le disciple de l'Évangile est tenu à la perfection « aussi bien pour l'expression que pour le sentiment de la charité ».

* * *

Et maintenant, sans perdre de vue l'ordre de devoirs que Jésus vise en disant : « Que faites-vous d'extraordinaire », attachons notre esprit à ceci même que c'est l'extraordinaire qu'il demande. Là est bien le caractère

singulier de sa morale, et ce qui fait qu'elle est une super-morale, une métaphysique opérant en pleine vie, prélevant sur la vie un onéreux et splendide tribut. A dire vrai, il n'y a de morale efficace qui ne soit religieuse, qui n'emprunte sa force obligatoire à quelque religion. Mais une morale religieuse peut présenter le problème ainsi : vivre assez bien, assez vertueusement, pour mériter la récompense de Dieu. Jésus dit : Jamais assez ! Une récompense aussi haute est au-dessus de toute estimation de suffisance. La règle ici ne peut être que de dépasser la règle en tout. « Quand vous aurez fait tout ce qui vous aura été ordonné, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles ; nous avons fait ce que nous devions faire. »

Parole certes dont on peut bien dire, comme d'une autre que rapporte saint Jean, qu'elle est dure à entendre. C'est que Notre Seigneur joue franc jeu. Il n'entend pas surprendre ceux de ses auditeurs qui aspirent à devenir ses disciples ; il les prévient qu'il n'est pas un maître qui se contente de peu. Ce n'est pas pour qu'ils croient leur tâche facile en elle-même qu'il leur dit : « Mon joug est doux et mon fardeau léger ».

Difficile, la tâche des disciples l'est, le sera, parce que, témoins du Christ, ils auront à prendre leur part des humiliations et des souffrances que le monde réserve au Rédempteur (« si quelqu'un veut venir après moi... »). Mais elle le serait, indépendamment de toute persécution à subir, parce que la voie où il les appelle quitte d'emblée et d'un redoutable élan les sentiers accoutumés de la terre. Et certes, nul ne peut suivre cette voie si rude et si vertigineuse, nul ne peut même s'y engager sans le secours d'en haut. Il serait correct de marquer ici le rôle de l'action prévenante et de l'assistance permanente de la grâce. Mais, à vouloir qu'une sentence évangélique s'accompagne et s'étoffe de toutes les vérités de doctrine qui s'y peuvent rapporter, on risque d'amortir la vio-

lence salutaire du choc qu'elle doit produire dans les âmes. Chaque chose en son temps. En posant cette question si terrible et si simple : « Que faites-vous d'extraordinaire », Jésus veut avant tout nous secouer. Il lui plaît de troubler les consciences trop aisément satisfaites, assurées à trop bon compte de l'approbation du Très-Haut. Si, parmi les actions de ces pécheurs de naissance, qui eussent été bien incapables de gagner leur pardon, il en est que Dieu daigne avoir pour agréables et précieuses, elles ne s'inscriront qu'à partir de la ligne où s'arrête la commune exigence. En deçà, les commandements qui sont à la fois de Dieu et du monde, les portions de la loi divine qui intéressent le plus notoirement l'ordre humain, les préceptes auxquels nul ne se soustrait dans la société organisée des hommes sans encourir sinon quelque peine, du moins quelque décri. Au delà, la perfection cherchée, l'exception cultivée, la difficulté abordée avec élan, les saintes initiatives d'un amour qui ne mesure pas ses services, mais se donne sans compter.

Il y a un rapport manifeste entre l'extraordinaire et la sainteté. Dans les deux langues originales de la Bible, le terme que rend le latin *sanctus* (hébreu *qâdôsch*, grec *ἅγιος*) exprime essentiellement une idée de mise à part, de séparation d'avec le profane, de consécration. Si Dieu est saint en tant que sa majesté l'élève au-dessus de toute créature, un homme sera saint dans la mesure où il se distinguera des autres hommes par une manière spéciale, éminente, extraordinaire, d'être à Dieu. Nous avons une application particulière, mais tout à fait normale, de ce concept avant tout religieux (non moral), dans les textes du Nouveau Testament où les chrétiens comme tels sont qualifiés de « saints ». Sont saints ceux que le baptême a extraits du monde et incorporés à la communauté sacrée, à l'Eglise de Dieu. Notion sacramentelle, à quoi correspondent nécessairement des exigences morales. Et Jésus lui-même nous apprend quelle est la sainteté qu'il réclame,

par quels effets se manifeste la consécration de la vie dans le régime qu'il vient inaugurer. La devise de l'ancienne alliance était : «Soyez saints, *car* je suis saint.» Voici un ensemble d'ordonnances dont la nature spéciale ou la rigueur particulière est faite pour vous distinguer et vous séparer des autres peuples. En vous y conformant, vous rendrez au Dieu qui vous a élus et mis à part l'honneur que vous lui devez. Jésus dit : «Soyez parfaits *comme* votre Père céleste est parfait ». Et quoique cette sentence se réfère implicitement à la précédente, elle est d'une bien autre portée. C'est la formule d'une sainteté qui hausse à l'infini le plan de ses revendications, en n'assignant rien de moins pour but aux efforts de l'âme pieuse que la perfection même de Dieu. Autour de Jésus, au sein de son peuple, on faisait assaut d'exactitude dans l'observation du statut de l'alliance ; et loin de nous certes de déprécier ce qu'avait de noble chez plusieurs ce souci de conformité à la loi. Jésus, lui, guide les siens dans la voie d'une obéissance mieux que stricte, d'une fidélité plus qu'exacte et qui se fasse un devoir de dépasser le devoir.

L'homme que Jésus attache à son service ne voudra prendre pour norme de ce qu'il doit ni les préceptes en vigueur dans les sociétés païennes, encore qu'il ne les dédaigne pas et y puisse discerner mainte marque d'une insuffisante mais valable connaissance de Dieu ; ni les commandements moraux de la loi mosaïque, quoique là soit bien l'élément permanent d'une révélation qui n'était que préparatoire ; ni même, ajoutons-le, les prescriptions de la morale chrétienne, en tant que celle-ci, imposée par la loi ou la coutume, comporte une part d'approximation, d'adaptation aux conditions de la vie temporelle. Le saint de l'observance de Christ est l'éternel mécontent de lui-même et de ses propres œuvres, qui jamais ne dit : « Jusque-là, oui ; plus loin, non », mais pour qui la surrogation devient règle, et qui, toujours en quête de consé-

cration plus parfaite, en vient à voir dans la discipline du sacrifice, poussée même à ses plus extrêmes effets, un « service raisonnable ».

Et il n'y a pas à le nier : sur le terrain du christianisme, la piété, la religion vraie n'existe que rehaussée de quelque sainteté. Le cri d'héroïque appel jeté par le Christ ne cesse d'émouvoir les âmes chrétiennes, de les inquiéter noblement, et tout en inspirant aux meilleures d'entre elles les résolutions les plus sublimes, leur ôte à toutes le droit de se reposer dans la médiocrité de l'imperfection. Ah ! certes, ce serait une terrible chose si seuls les saints, les héros de l'extraordinaire moral, étaient sauvés. L'Esprit souffle où il veut, et Christ est mort pour tous les pécheurs. Mais que penser d'un chrétien qui se dirait : « Qu'ai-je à faire d'extraordinaire ? Christ est mort pour moi ! » La vraie foi tient un autre langage. Laissons ici parler Vinet, dont on a sur le texte qui nous occupe un mémorable discours : « Serai-je le monument d'un amour prodigieux, et ne ferai-je que des choses vulgaires ? Le ciel et la terre auront-ils été remués pour l'amour de moi, et moi-même ne serai-je point remué ? Tout, en un mot, sera-t-il sublime dans mon origine, dans mon nom, dans mes espérances, et tout sera-t-il médiocre et trivial dans ma vie ? »

* * *

Ainsi se fonde au point de vue chrétien la loi de l'extraordinaire. Mais, hélas ! l'esprit d'erreur se plaît à semer de pièges les routes si belles que nous ouvre l'enseignement du Sauveur. Nous devons remarquer maintenant que l'extraordinaire a besoin de l'ordinaire et le suppose, bien loin de l'abolir. Cette remarque, toujours vraie, revêt aujourd'hui un caractère de singulière opportunité, alors que circulent tant de sophismes qui tendent à brouiller dangereusement les perspectives de la pensée.

Les devoirs de l'homme envers les siens, les obligations particulières qu'un vieil usage lui impose à l'égard de sa

famille et de sa patrie, cité ou nation, tout cela est-il frappé de caducité, parce que tout cela est du domaine de l'ordinaire et qu'aucune récompense surnaturelle ne saurait selon Jésus s'y attacher ? Conclusion parfaitement erronée, que les adeptes catholiques ou protestants d'un certain évangélisme humanitaire sont fort enclins à tirer. Ils disent bien, en général, ne pas vouloir supprimer la patrie, mais ne perdent pas une occasion de dénigrer les préoccupations, les doctrines, les réactions nationales ; et certains d'entre eux travaillent effectivement à la ruine de leur pays en lui contestant le droit d'être défendu par les armes, en traitant d'amis de la guerre ceux de leurs compatriotes qui veulent qu'on avise aux moyens de protéger la paix. Ils protestent aussi de leur respect pour l'institution familiale ; mais ils approuvent, ou ne blâment qu'à moitié, des innovations législatives dont le but évident ou le résultat certain est d'affaiblir la famille, de la léser dans ses prérogatives vitales, de la désorganiser, de la déposséder. Leur sympathie est acquise à tout ce qui s'inspire d'une vue abstraite et fuyante de l'humanité, au détriment des groupements humains qui existent et ont fait leurs preuves. Et c'est à Jésus-Christ que ces utopistes en appellent pour justifier une disposition d'esprit qui fait d'eux les alliés et les dupes des pires ennemis de notre civilisation, de *la* civilisation, pouvons-nous dire, car ce nom ne convient bien qu'à celle que le christianisme a tirée du fonds revivifié de la raison hellénique et de l'ordre romain. Eh ! quoi, disent-ils ou semblent-ils penser, une civilisation, celle-là ou une autre, mérite-t-elle tant d'intérêt ? Un établissement humain vaut-il que des chrétiens s'insurgent contre l'idée de sa ruine ? Jésus n'est-il pas par excellence le sans-foyer et le sans-patrie ? Ne propose-t-il pas aux hommes un idéal négateur de toute limitation et destructeur de toute barrière, alors que la notion de famille est forcément privative, et qu'il n'y a pas de cité sans rempart ?

Dans ce raisonnement, comme dans d'autres du même genre, il faut noter une part d'évidence banale qui aide à en faire passer la fausseté. Le monde est plein de vérités devenues folles, dirait un Chesterton. Que Jésus ne soit pas « l'homme de la famille », « l'homme de la patrie », c'est vrai parce qu'il est plus qu'un homme, parce que l'œuvre qu'il vient accomplir ici-bas est extraordinaire et transcendante par rapport à tout le terrestre et à tout l'humain, parce que le règne dont il est le représentant et le médiateur en ce monde n'est pas de ce monde (1). L'Eglise sait, et professe depuis qu'elle existe, que les biens célestes proposés par le Christ au choix des âmes sont au-dessus de tous les autres biens ; que, pour les obtenir, aucun renoncement ne doit paraître trop dur, et que lorsqu'un conflit vient à se produire, à quelque moment décisif et crucial de la vie du croyant, entre l'exigence de l'amour divin et le cri des affections humaines, celles-ci doivent céder : « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi ; et celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi ». Mais ces liens de nature, qui ne sauraient prévaloir contre la souveraineté de son appel, Jésus n'entend pas pour autant nous apprendre à les mépriser. Lui prêter une telle pensée, c'est prendre à contre-sens la leçon qu'il veut donner. Celle-ci doit sa force et son mordant au fait que la légitimité des attachements dont parle

(1) Il faudrait se souvenir en outre que la patrie terrestre de Jésus n'est pas une patrie comme les autres. Comme preuve que l'internationalisme peut se réclamer de lui, on allègue parfois qu'il déçut l'attente patriotique de son peuple en refusant d'être un Messie national. L'argument ne vaut rien, et le mot de Messie suffirait à nous en avertir. Un nationalisme théocratique, dont les ambitions sont illimitées parce qu'il lie la cause du seul vrai Dieu à celle d'un peuple — son seul vrai peuple — doit naturellement entrer en conflit avec une foi qui universalise le rapport religieux en le dégageant de toute condition non-religieuse. Quelque amour qu'il sentît, en son humanité frémissante, pour le sol natal et la ville des aïeux, le Rédempteur du monde avait d'autant moins à flatter le présomptueux espoir de ses concitoyens que le soulèvement dont il lui eût fallu prendre la tête aurait été non pas seulement un mouvement d'émancipation nationale, au sens où nous l'entendons, mais le sursaut d'une théocratie en mal de domination universelle.

ici le Seigneur, et la réalité des obligations qui y correspondent, sont mises par lui au-dessus de toute discussion. Pour qu'un sacrifice agréable à Dieu puisse être consommé quand Dieu le demande, il faut que l'objet du sacrifice existe et n'ait rien perdu de sa valeur. Ce n'est pas un mauvais fils, ce n'est pas un père indigne ou négligent qui fera un bon disciple ; ce sera bien plutôt un homme plein de tendresse et de dévouement pour les siens. Car si cet homme, dans une alternative où l'honneur de Dieu est engagé, sait écouter la voix d'en haut de préférence aux plus chères voix de la terre, de quoi sa fidélité ne sera-t-elle pas jugée capable ? On ne s'élance sur un plan de perfection supérieure qu'en frappant du pied un sol qui résiste. La vase d'un marécage n'a jamais pu servir de tremplin. L'extraordinaire selon l'Évangile superpose quelque chose à l'ordre humain ; il n'est pas fait de la carence de cet ordre.

Il y a plus. Du moment que cet ordre humain existe, de par la volonté même de Dieu, Dieu ne saurait y contredire. Qu'il prenne son plaisir, réserve son agrément majeur, à la sainteté héroïque qui franchit les bornes des terrestres devoirs, oui, c'est vrai, l'Évangile nous l'apprend. Mais comment pourrait-il se complaire à la négation de ces devoirs, ou à la folle méconnaissance des conditions de fait sans lesquelles l'accomplissement de ces devoirs cesse d'être possible ?

Considérons le sérieux extraordinaire — c'est le mot — avec lequel Jésus parle des choses de la famille. En en parlant ainsi, il légitime par anticipation — vu l'étroite corrélation qui existe entre l'ordre politique et l'ordre familial, entre la force de l'État et la sécurité du foyer — les déclarations de saint Paul sur l'office providentiel du souverain armé du glaive. Il reproche sévèrement aux Pharisiens les libertés que ces trop habiles casuistes, modernistes à leur manière, trouvent le moyen de prendre avec le devoir d'assister leurs parents, et il renforce de toute

son autorité le vieux commandement du Décalogue, carrément hiérarchique et patriarcal : « Honore ton père et ta mère ». De même nous lisons dans la première épître à Timothée : « Si quelqu'un n'a pas soin des siens, surtout de ceux de sa famille, il a renié la foi, il est pire qu'un infidèle ». Les hommes du temps apostolique, plus près que nous ne le sommes de la pensée du Seigneur, s'entendaient en extraordinaire. Mais ils pensaient : ordinaire d'abord ! Jésus affirme l'institution divine du mariage et en proclame l'indissolubilité. Sans doute il tient le célibat pour un état, sinon plus parfait en lui-même, du moins plus favorable à une entière consécration, et saint Paul n'a été à cet égard comme à tous autres que le fidèle interprète de la pensée de son maître. Le mariage n'en est pas moins, au jugement de l'Évangile, la condition humaine normale, la règle fondamentale des rapports humains. « N'avez-vous pas lu que le Créateur, au commencement, les fit homme et femme, et dit : A cause de cela l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme ; et les deux seront une seule chair... Que l'homme ne sépare donc pas ce que Dieu a uni. » Régime non pas obligatoire : ceux qui ont reçu le don de continence sont loués d'en profiter « à cause du Royaume des cieux », mais non pas davantage régime seulement toléré ; régime conforme à la destinée terrestre de notre race, à l'ordre d'ici-bas, et qui impose des responsabilités claires et graves à ceux qui en acceptent la loi.

Prenons, pour faire court, les éventualités extrêmes, que d'ailleurs il est sage de prévoir. Les guerres, les révolutions sont cruelles à la famille, lui ôtent des biens, lui prennent des vies, l'atteignent dans l'honneur des femmes et la faiblesse sacrée des enfants. Or, on ne se met pas à l'abri de ces dangers horribles en criant « Paix ! Paix ! » à tous les échos de l'univers. C'est bien de prier Dieu pour qu'il nous garde ; mais Dieu veut que nous gardions ce qu'il nous donne à garder. Comment un homme de cœur

et de tête, chef d'un foyer chrétien, citoyen d'un pays digne d'amour, ne jugerait-il pas sévèrement une idéologie phraseuse et paperassière qui masque les menaces du présent au lieu de les conjurer ? Plus les sentinelles de la civilisation (la Suisse en est une !) se laisseront endormir par un ronron verbeux, ou gagner par le dégoût des armes, et plus les barbares de toute espèce se sentiront invités à poursuivre l'exécution de leurs desseins et l'assouvissement de leurs convoitises.

En somme, le tout est de bien comprendre et de bien appliquer le beau mot de « prochain ». L'Évangile nous apprend à en étendre, et non pas à en altérer le sens. Jésus dit : Tu aimeras ton prochain et aussi ton ennemi. Ton ennemi, tu sauras à l'occasion le traiter comme ton prochain, panser ses plaies, lui donner à manger et à boire, au lieu de profiter de sa détresse pour te venger à fond, au lieu même de t'en détourner avec indifférence comme d'une chose qui ne te concerne pas. Ainsi tu dépasseras la commune règle, tu approcheras de la perfection de ton Père céleste qui fait pleuvoir sur les méchants comme sur les bons. Mais Jésus ne dit pas : Tu aimeras ton ennemi plus que ton prochain. Et il dit encore moins : Tu travailleras pour les gens du dehors contre tes proches, tes frères, *ceux que Dieu t'a donnés*.

On rougit d'avoir à insister sur de telles évidences, mais il le faut. Oui, chrétien et civilisé d'aujourd'hui, c'est aux tiens tout d'abord que tu dois ton aide, ton dévouement, et l'effort préventif de ta sollicitude. Et si tu t'appelles Etat, si tu es l'autorité établie, tu n'as pas à te régler, dans l'exercice de ta fonction hautement protectrice, sur ce qui devrait être, mais sur ce qui est ; tu n'as pas certes à te désintéresser des progrès possibles du bien dans le monde, mais pas davantage à tirer tes plans d'après la vision apocalyptique du nouveau monde où le mal ne sera plus. Il n'y a pas de politique de l'extraordinaire. C'est d'une sage prévoyance, nourrie des leçons du

passé, et d'un juste emploi des forces dont tu disposes, que tu dois attendre, dans les limites de ton pouvoir, ce maintien de l'ordre et de la paix auquel tu as été commis par délégation divine.

* * *

Ce que signifie la question de mon texte, et ce qu'elle ne signifie pas, nous avons essayé de le montrer. Pour achever notre tâche, nous aurions à pousser un peu l'étude des possibilités pratiques de l'extraordinaire. Mais il nous suffira de poser ici quelques jalons.

Les prédicateurs qui développent notre texte insistent volontiers, et avec raison, sur la différence de l'extraordinaire et de la singularité. Il ne faut cependant pas qu'une juste aversion pour des manifestations excentriques ou tapageuses nous incline à trop d'indulgence pour une piété qui semble craindre avant tout de sortir du rang. Il y a là un double écueil à éviter. Et de fait il existe deux méthodes pour réaliser l'extraordinaire. D'une part on l'appelle à se manifester par des actes déterminés, caractéristiques, on cherche à organiser une vie différente de la vie ordinaire et marquée du sceau de la perfection. D'autre part on veut que l'extraordinaire se mêle à l'ordinaire et le pénètre, et se montre moins par des actes d'exception que par la sublimité de l'inspiration qui préside à l'accomplissement de toutes les tâches de l'existence.

A vrai dire, ni l'une ni l'autre de ces deux méthodes ne peut être préconisée exclusivement. Le monachisme a entrepris, avec quelle audace et quelle persévérance, l'organisation, la systématisation de l'extraordinaire. Il a groupé des légions d'hommes et de femmes désireux de vivre plus parfaitement qu'on ne le peut en restant dans le siècle. Et qu'on ne dise pas que l'histoire du monachisme est pour l'ensemble celle d'un vaste échec. La vie monacale, c'est entendu, a ses dangers, ses tentations,

ses luttes, ses abus, ses déficits, ses ombres. Mais ceux qui en prennent prétexte pour la honnir et la dénigrer, pour la condamner dans son principe même, font voir par là un médiocre sens de tout un grand côté de l'Evangile. Ne peut-on pas dire aussi de la vie chrétienne en général que ses plus belles réussites sont grevées de misérables insuccès ? Non seulement il faut se rappeler que les couvents ont été en de tristes périodes d'humbles, mais vivants foyers de civilisation, non seulement il faut se souvenir de l'activité charitable, si utile, et de l'activité missionnaire, si héroïque, de certains ordres, mais il conviendrait de laisser une fois pour toutes aux athées la spécialité de certaines appréciations téméraires et bornées, comme de dire que les ordres contemplatifs ne servent à rien. Notre Seigneur n'a pas voulu, pour plaire à Marthe, gourmander Marie. Si la contemplation ne sert à rien, si l'ascèse ne sert à rien, êtes-vous bien sûrs que la prière elle-même et la religion en général soient utiles ? (1) La piété a ses aberrations, comme toute grande chose. J'en ai des exemples présents à l'esprit. Mais quand nous parlons, par commodité de langage, de pieuses, voire de sublimes aberrations, prenons garde que si l'adjectif est juste, le substantif a toutes chances de ne pas l'être. Ce qui est authentiquement pieux, réellement sublime, n'est pas si aberrant qu'on le croit. Nous savons depuis saint Paul que le monde appelle folie le comble de la sagesse et l'extraordinaire de la raison.

Mais le champ de l'extraordinaire ne doit pas être limité à l'organisation, si grandiose qu'elle soit, d'un genre exceptionnel de vie. A l'époque même où elle tirait la plus grande gloire de ses ordres religieux, l'Eglise n'a

(1) La lecture des œuvres de sainte Thérèse est fertile en découvertes pour quelqu'un qui l'entreprend par pur intérêt psychologique et qui, élevé dans un milieu chrétien peu sympathique au monachisme, ne peut s'empêcher de reconnaître dans les écrits de la grande moniale, avec l'éclat subtil de l'intelligence, la flamme aussi pure qu'exaltée du véritable amour de Jésus-Christ.

jamais enseigné que leur exemple fût bon à suivre pour tout le peuple chrétien. Or il n'y a pas de peuple chrétien sans possibilités de vie chrétienne offertes aux hommes de toute condition. Et qui dit vie chrétienne, dit vie où l'extraordinaire réclamé par le Christ fait d'une manière ou de l'autre sentir sa vertu. Pensons maintenant aux manifestations d'héroïque charité dans lesquelles le protestantisme cherche ses exemples préférés de consécration morale, à ces existences toutes vouées au relèvement des misérables, au soulagement des malades, à l'évangélisation des peuplades les plus féroces ou les plus dégradées. Ne disons pas trop que tout le monde n'est pas appelé à en faire autant. A le dire trop, on risque de rendre sourdes à la sollicitation du sublime certaines consciences en qui la vocation des grandes choses pourrait s'éveiller. Mais ne laissons pas croire aux chrétiens forcément attachés à des besognes plus communes que l'extraordinaire soit un domaine fermé pour eux. Je conçois donc et j'admets que l'on développe la sainteté en la disciplinant, en assignant aux efforts des âmes que sa grandeur attire des buts mystiques et charitables bien définis. Mais ce serait une erreur très néfaste que de voir en la sainteté l'affaire d'une classe de spécialistes et leur affaire exclusivement.

Et puis, il est un point qui n'a pas échappé aux héros les plus illustres du monachisme, car ils sont en même temps ses observateurs les plus clairvoyants. L'extraordinaire s'use en devenant objet de règle ; sa sève doit être sustentée et rajeunie par de nouvelles initiatives de la sainteté qui cherche le mieux. L'automatisme guette les effets de nos décisions les plus saintes pour les gâter en les facilitant. La plus belle discipline acceptée par amour tend à devenir routinière, à se mécaniser. En outre, l'instinct de paresse nous pousse très diaboliquement à composer, à ruser avec les obligations, sacrées aussi bien que profanes, dont nous pouvons prévoir le retour. Que

de petites habiletés mises en œuvre à la caserne, pour atténuer les rigueurs de la consigne et pour tempérer les sévérités du règlement ! La vie cénobitique a souvent été comparée à la vie militaire, sans que cette comparaison fût nécessairement d'intention dénigrante. Ne nous étonnons pas qu'une sainte Thérèse considère rétrospectivement comme un temps de mondanité relative les longues années qu'elle a vécues dans le monastère où la volonté de fuir le monde l'avait fait entrer, et qu'une véritable conversion lui ait été nécessaire pour s'élever au stade nouveau des grâces mystiques après s'être longtemps traînée, comme elle le dit elle-même, « dans les chemins les plus bas de la perfection ».

Il y a là une leçon, non pas seulement pour le catholique qui croirait, en embrassant la règle d'un ordre, résoudre définitivement en ce qui le concerne cette question de l'extraordinaire si gravement posée par Jésus, mais pour tout chrétien préoccupé, à juste titre d'ailleurs, de mettre quelque méthode dans son travail de perfectionnement spirituel. La forme n'est nullement chose indifférente à la vie ; mais il n'y a pas de stricte garantie, quant à la perfection à réaliser, dans une réglementation des œuvres tenues pour spécialement parfaites.

Je m'associerai maintenant à tout ce qu'on peut dire de l'excellence, de la beauté, de la sublimité des devoirs les plus ordinaires, lorsqu'on les accomplit sous le regard de Dieu et d'un cœur sanctifié par le sentiment de sa présence. Deux vers chantent dans ma mémoire, deux vers de ce mauvais sujet de Paul Verlaine, qui avait reçu le mystérieux don d'exprimer, en des assemblages de mots d'une harmonie presque racinienne, des pensées que son exemple illustrait mal :

La vie humble, aux travaux ennuyeux et faciles,
Est une œuvre de choix qui veut beaucoup d'amour.

Qu'y a-t-il d'extraordinaire dans l'existence de certaines personnes à qui s'applique spontanément l'épithète

de « saintes » ? Rien et tout, sommes-nous tentés de répondre. Rien de ce qu'elles font ne sort du petit train des besognes journalières ; tout ce qu'elles font est pénétré du rayonnement de l'éternité. Pourtant leur exemple, considéré d'un peu près, ne saurait encourager l'assurance fallacieuse et confortable où s'entretiennent ceux qui pensent que, chrétiens en dedans, ils n'ont pas à se distinguer par des actions extérieurement chrétiennes. Toujours le préjugé de l'indifférence ou de l'inutilité de la forme ! Il y a des choses qu'un chrétien fait, et qu'il ne ferait pas, il y a des choses qu'il ne fait pas, et qu'il ferait s'il n'était pas chrétien. La vérité, c'est qu'une âme authentiquement chrétienne peut toujours trouver, dans n'importe quelles conditions d'existence, à se signaler, je dirais presque à se trahir, par des actes dignes de Celui qu'elle a pour Maître.

Les exemples à citer seraient innombrables. En voici un. Il me semble que si j'avais le malheur de perdre la vue, j'aurais déjà bien de la peine à accepter une telle épreuve sans murmure, à ne pas importuner mon entourage de propos amers et désolés. Que dire d'une mère de famille aveugle qui non seulement ne se plaint pas, mais qui met l'ingéniosité la plus délicate à faire oublier son infirmité, qui se plaît notamment à promener ses visiteurs dans des sites dont elle sait le charme, charme perdu pour ses yeux morts ? Que dire, sinon qu'elle existe et qu'elle est chrétienne ?

J'aime aussi à me souvenir d'une petite histoire qui m'a été contée quand j'étais enfant, et dont le héros — si l'on peut ainsi le nommer — habitait un village viticole sis au bord d'un de nos lacs. C'était un gros homme à l'œil fin, commerçant en vins de son état, d'ailleurs très bon paroissien et conseiller de paroisse. Il avait acheté la récolte pendante d'une vigne, après l'avoir estimée de son mieux et fait un prix qui avait été accepté. La vigne, vendangée, produisit plus que l'acheteur n'avait prévu.

Un autre aurait mis dans sa poche en toute tranquillité d'âme, puisque le marché était correct, l'excédent de bénéfice qui résultait de cette estimation trop basse. Notre encaveur ne l'entendit pas ainsi. Il alla compter à la propriétaire, une brave dame qui n'en revenait pas, la moitié du gain supplémentaire qu'il avait réalisé. Bien petite histoire, certes, et spécimen d'un extraordinaire dont je ne prétends pas qu'il faille se contenter. Au reste, un extraordinaire dont on se contente n'est jamais l'extraordinaire. Pour ce seul trait cependant, Notre Seigneur eût aimé ce gros homme, et lui qui parlait si volontiers dans ses paraboles de vignes, de vigneron, et aussi d'achats et d'affaires, quel récit immortel n'aurait-il pas su tirer d'un menu fait comme celui-là !

* * *

Si vous n'allez pas au delà de l'honnêteté des gens sans foi, quelle pourra être devant Dieu votre récompense ?

Tant que l'Eglise, dépositaire de l'Evangile, posera de la part du Maître cette question aux générations qui se succèdent, la posera fidèlement, nettement, intelligemment, sans en affaiblir et sans en fausser la portée, sans en systématiser à l'excès mais sans en volatiliser les applications, l'extraordinaire cher à Jésus sortira de l'Evangile comme la fleur de la graine.

ÉMILE LOMBARD.
